



## RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

# ENEZ PARTICIPER à son élaboration

Il s'agit de la seconde phase de concertation avant l'enquête publique pour partager avec vous les orientations et les propositions règlementaires du RLPi

- ✓ **Réunion avec les ACTEURS ECONOMIQUES** : commerçants, enseignants, entrepreneurs, hôteliers, artisans, agriculteurs,... des 26 communes du Pays de Fontainebleau

**Lundi 1<sup>er</sup> Avril 2019 de 18h30 à 20h30**

**Salle commission générale Le Grand Parquet  
Route d'Orléans à FONTAINEBLEAU**

- ✓ **Réunion avec l'ENSEMBLE DES HABITANTS** des 26 communes du Pays de Fontainebleau

**Lundi 20 mai 2019 à partir de 19h00**

**Salle n°4 Cinéma Le Paradis  
10 Avenue du Maréchal de Villars à FONTAINEBLEAU**

### S'informer et participer

- Retrouvez les documents relatifs au RLPi sur le site internet de la collectivité : [www.pays-fontainebleau.fr](http://www.pays-fontainebleau.fr)
- Inscrivez vos remarques dans le registre de concertation situé au siège de l'agglomération et des 26 mairies des communes membres.
- Contactez la CAPF : 44 rue du Château, 77300 Fontainebleau  
[accueil@paysdefontainebleau.fr](mailto:accueil@paysdefontainebleau.fr) - ☎ 01 64 70 10 80